



Avis aux riverains du Parvis Sainte-Agathe

Berchem-Sainte-Agathe, le 25/01/2017

Madame, Monsieur,

Vous êtes actuellement confrontés aux inconforts et nuisances liés au chantier de réaménagement du Parvis et de ses abords. Le Collège des Bourgmestre et Echevins tient à vous rappeler que tout est mis en œuvre pour que cette situation vous soit la moins dommageable possible et vous rappelle les différentes phases prévisionnelles des travaux :

Phase 1 – du 16/1 au 14/2 – rue de Grand-Halleux, devant l'entrée de l'Eglise et rue de l'Eglise (la section entre la rue de Grand-Halleux et la place Dr Schweitzer) ;

Phase 2 – du 9/2 au 10/3 – rue Dr Ch. Leemans et arrière de l'Eglise ;

Phase 3 – du 6/3 au 5/4 – rue de l'Eglise (l'autre section entre la rue du G. Halleux et la rue Courte) et début de la rue Courte ;

Phase 4 – du 17/3 au 5/4 – finition des différentes phases par la pose du mobilier urbain et des plantations.

La rénovation des raccordements électriques privatifs est coordonnée dans le cadre de ce chantier.

Actuellement, de manière très temporaire et ponctuelle vous pourriez connaître un moment difficile, entre les terrassements proprement dits et le placement des passerelles d'accès aux habitations et aux commerces. Nous veillons à ce que ce moment soit le plus bref pour vous permettre de disposer au plus vite d'accès sécurisés.

En outre, nous vous rappelons que les habitants riverains de la zone de chantier, propriétaires d'un véhicule, qui ne disposeraient pas de carte de stationnement dans la zone bleue peuvent prétendre à une carte de stationnement gratuite temporaire durant les travaux pour ce véhicule, via l'Agence de stationnement Parking-Brussels qui tient une permanence à la Maison de la Participation sise 1228, Chaussée de Gand, tous les jeudis de 14h à 19h, par téléphone au 0800/35 678 ou ou par e-mail à l'adresse info@parking.brussels.

Par ailleurs, à titre exceptionnel, une carte de stationnement gratuite limitée à la période des travaux du Parvis sera également proposée aux exploitants des commerces situés dans la zone de chantier à raison de 1 véhicule par commerce. Pour ce faire un agent communal prendra individuellement contact avec chaque commerçant dans les jours prochains.

En ce qui concerne la collecte des poubelles, l'Agence Bruxelles Propreté est informée du chantier. Durant les travaux, les habitants sont invités à déposer leurs sacs poubelles en dehors de la zone de chantier (suivant les différentes phases précitées), le long des voiries les plus proches auxquelles peuvent accéder les véhicules de l'Agence.

Le service des Travaux publics se tient à votre disposition pour résoudre au mieux les éventuels problèmes sur le site du chantier par téléphone au 02/563.09.18 ou par e-mail à l'adresse help.tp@berchem.brussels. Pour l'une ou l'autre organisation (déménagement, livraison, etc.) nous vous conseillons de vous adresser directement au chef de chantier présent quotidiennement sur place.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Contact : Travaux Publics : 02/563.09.18